

Analyse/Diagnostic

En 2005, la moyenne annuelle des sans-emploi atteignait 3,8%, ou 149'000 personnes. S'y ajoutaient 217'000 demandeurs d'emploi qui n'étaient pas comptabilisés en tant que chômeurs : il s'agissait de personnes en formation continue, en cours de perfectionnement et en programmes d'occupation, ainsi qu'en situation transitoire (travail régulier payé partiellement par l'Etat). La moyenne des chômeurs entre 15 et 24 ans est sensiblement supérieure (moyenne 2005 : 5,1%) à celle des 25 à 49 ans (3,7%), et à celle des 55 ans et plus (3,1%). La dette du fonds de compensation de la caisse chômage se montait, en 2005, à 3,8 milliards de francs. Le SECO (Secrétariat à l'économie) prévoit que, jusqu'en 2008, cette dette aura à peu près doublé (7 milliards).

La plupart des restructurations et des suppressions d'emplois sont justifiées par la globalisation. Mais souvent, ces mots cachent d'autres motivations : l'augmentation des bénéfices pour satisfaire les actionnaires. L'intervention de l'Etat et/ou des syndicats amène souvent à des distorsions de la concurrence, ainsi qu'à des désavantages sur le marché. Ceci vaut particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Objectifs

De son travail, l'être humain ne tire pas que son salaire : il s'en valorise également. Les employeurs ont une responsabilité face à leurs employés : ils leur doivent loyauté. L'UDF plaide pour plus d'éthique et de valeurs morales dans l'économie et l'emploi. Ceci vaut autant pour les employeurs, que pour les employés et les demandeurs d'emploi.

La loi, ainsi que toutes les institutions concernées, devraient essayer d'enrayer les abus. Il n'est pas admissible que des gens peu motivés à travailler vivent aux dépens de ceux qui travaillent.

Proposition de solutions

- Les demandeurs d'emploi, et particulièrement les femmes, ont besoin de retrouver confiance en eux, de devenir actifs et de développer leur capacité à surmonter leurs difficultés; il n'est pas judicieux de laisser le soin à la seule société, ou à la politique, de trouver des solutions.
- La mentalité «il y a déjà assez de temps que je cotise, je peux m'accorder un petit break aux frais du chômage» est déloyale. Elle se moque de la société en général et de ceux qui se donnent la peine de chercher un nouvel emploi au prix de beaucoup de volonté et, parfois, de sacrifices. Un effort particulier doit être consenti dans le cadre de la réintégration professionnelle.
- Les collaborateurs qui se trouvent près de la retraite, pourvus de salaires moyens à supérieurs, devraient être prêts à renoncer à plus d'avancement dans leur carrière, de façon à ce que les jeunes puissent trouver leur place dans le marché du travail.
- Il faut s'efforcer de trouver des modèles d'emplois flexibles (travail à domicile, etc.) et des possibilités de gains intermédiaires.